



## Préparation VH 2011/2012

Réunion du 7 juillet 2011

Participants : DGITM, CGT, FO, CFTD (Francis Poujol)

Ordre du jour :

- préparation VH
- mesures à prendre sur retour d'expérience
- entretien matériel
- questions diverses

Pas de déclaration des OS

### Préparation VH

Séance d'auto-satisfaction de l'administration sur le savoir faire des DIR et la préparation VH:

- instruction VH de la DIT (direction des infrastructures et des transports) à chaque DIR
- DOVH en DIR
- PEVH en district

Un peu de modestie serait la bienvenue sur le bilan des formations VH d'une DIR à l'autre.

En effet, les organisations syndicales dénoncent cette auto-satisfaction car sur le terrain cela ne se passe pas exactement ainsi ! Anticipations tardives et manque de moyens faussent le dialogue social !

En réponse l'administration rappelle que les effectifs d'exploitation n'ont pas été touchés par les restrictions, qu'il n'y a jamais eu autant de moyens avec le plan de relance et un stockage du sel plus important.

Elle indique que les moyens VH seront préservés, il n'y aura pas d'économie sur la VH (15M d'euros en Hivers normal, 30 à 40 pour le dernier hiver)

Elle reconnaît cependant un manque de moyens pour l'entretien routier.

### Mesures à prendre sur retour d'expérience et entretien matériel

Les organisations syndicales demandent des personnels supplémentaires pour l'hiver prochain, ainsi que des moyens matériels et humains dans les parcs des DIR; Elles pointent l'explosion des garanties minimales, l'absence de coordination avec la protection civile, les problèmes de délais pour les réparations de la société AON (détentrice du marché entretien matériel), l'approximation la plus totale en DIR Île de France

En réponse l'administration indique ne pas vouloir créer des parcs en DIR, une meilleure coordination à venir avec le ministère de l'intérieur. Elle regardera le problème de la société AON.

### Questions diverses

La CGT soulève le problème de l'amiante en DIR Nord, dénonce le management du ministère comparable à F.Télécom, demande la réouverture des discussions sur le cadrage national des DIR et sur la réforme statutaire du corps d'exploitation et met en cause le SG de la DIR MC.

La CFTD partage sur beaucoup de points les interventions des camarades des organisations syndicales présentes. Elle alerte l'administration sur le fait que les documents comparatifs entre les DIR (remis lors des Groupes de travail sur la VH 1 / 2) sont dangereux en terme d'interprétation possible. En effet ils donnent des exemples de DIR avec conduite à 1 et des circuits concédés dans des proportions significatives (de l'ordre de 1/3) ! L'objectif serait plutôt de revoir ses orientations, comme l'administration s'y est engagée et de doter les services d'effectifs permettant d'assurer en toute sécurité les missions des services.

L'administration répond qu'elle veillera à ce que les DIR ne détournent pas l'objet du document (éventuellement remettre les circuits en conduite de 1 à 2).

Contact CFDT : Francis Poujol 06 71 04 00 32

### **Petit rappel (hors compte rendu)**

Enfin, sur la question statutaire, nous précisons que la CFDT est intervenue, **en d'autres lieux**, à chaque fois que l'occasion lui en a été donnée pour rappeler ses revendications. Encore récemment, dans le cadre des discussions sur les voies navigables, nous sommes intervenus pour rappeler l'urgence de traiter ce dossier en souffrance, pour le moins depuis 2005. Les accords Jacob de 2006 apportaient des possibilités que l'administration n'a pas su saisir. Ce qui était possible dans la fonction publique territoriale devait pourtant l'être aussi chez nous. Ainsi de l'organisation des carrières sur deux corps bien distincts avec, pour celui des agents d'exploitation, un déroulement sans obstacle sur les échelles E4 à E6 et un second, celui des chefs d'équipes (agent de maîtrise en territorial) assurant un déroulement de carrière au moins jusqu'à l'indice majoré 452.

**Le 20 octobre 2011 donnez de la voix à la CFDT en choisissant son bulletin de vote pour les élections aux comités ministériel ou de proximités comme aux CAP locales et nationales.**

MEDDTL - UFETAM CFDT - 30 passage de l'Arche - 92055 La Défense cedex

<http://www.cfdt-ufetam.org/>